

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2024
N° appel à candidatures :	SUFSATER17
Publication :	01/02/2024
Etablissement :	UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE
Lieu d'exercice des fonctions :	Campus Pierre et Marie Curie
Section1 :	64 - Biochimie et biologie moléculaire
Section2 :	65 - Biologie cellulaire
Section3 :	66 - Physiologie
Section4 :	69 - Neurosciences
Composante/UFR :	UFR 927 - Sciences de la vie
Quotité du support :	Temps plein
Etat du support :	Vacant
Date d'ouverture des candidatures :	01/02/2024
Date de clôture des candidatures :	23/02/2024, 16:00 heures (heure de Paris)
Date de dernière mise à jour :	31/01/2024

Contacts et adresses correspondance :**Contact pédagogique et scientifique :****Contact administratif:****N° de téléphone:****N° de fax:****E-mail:**

A. BELALA / S. ELMKHANTER / M. LE

0144272126/2766/3510

XXXXX

sciences-drh-gestioncoec@sorbonne-universite.fr

Dossier à déposer sur l'application :<https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr/>**Spécifications générales de cet appel à candidatures :****Profil appel à candidatures :**

Bioinformatique, Mathématiques, Biostatistiques appliqués à la biologie

Job profile :

Bioinformatique, Mathématiques, Biostatistiques appliqués à la biologie

Champs de recherche EURAXESS :

Biological sciences -

Mots-clés:

bioinformatique ; biostatistiques ; mathématiques

**Les candidatures et le dépôt des dossiers sont dématérialisés et se font exclusivement
via l'application suivante : <https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr>.
Les dossiers de candidatures saisis dans l'application ALTAIR ne seront pas examinés.**

☐ Faculté des Lettres	☒ Faculté des Sciences et Ingénierie
Composante : UFR 927 - Sciences de la vie	
Localisation : Campus Pierre et Marie Curie	

Identification de l'emploi	
Numéro du profil : SUFSATER17	Section(s) CNU : 64-Biochimie et biologie moléculaire 65-Biologie cellulaire 66-Physiologie 69-Neurosciences
Quotité : ☒ 100% / ☐ 50%	
Durée du contrat : ☒ 1 an / ☐ moins d'un an	Dates du contrat: 01/09/2024-31/08/2025
Nombre de postes à pourvoir :	
1	
Profil	
Bioinformatique, Mathématiques, Biostatistiques appliqués à la biologie	

Enseignement
L'ATER recruté(e) assurera un service d'enseignement de 192h équivalent TD en bio-informatique, mathématiques et biostatistiques/analyses de données (par exemple, algèbre, analyse, probabilités, statistique, programmation, modélisation). Les enseignements s'inscrivent principalement dans les offres de formation de la Licence Sciences de la Vie (L2/L3), du Master Biologie Moléculaire et Cellulaire (BMC), et du Master Biologie Intégrative et Physiologie (BIP). En Licence, les enseignements identifiés sont : LU2SV314 (Mathématiques et Statistiques pour la biologie), LU2SV381 (Bioinformatique), LU2SV483 (Bioinformatique : algorithmique/programmation avancée) ou encore LU3SV583 (Traitement, Analyse des Données et Modélisation sous R). Il s'agira également d'intervenir dans les enseignements des Masters BIP et BMC, tels que MU4BI033 (Python for Physiology Modelling), MU5BM732 (Analyse des données à haut débit pour la génomique) et MU5BM011 (UNIX/LINUX : informatique pour la biologie, OBI 1). Les besoins pourront évoluer d'ici à la rentrée 2024-2025. Les enseignements correspondent majoritairement à des Travaux Dirigés (TD) et Pratiques (TP). La personne recrutée pourra également être amenée à dispenser des Cours Magistraux dans certaines Unités d'Enseignement et devra intégrer, dans sa pratique, les nouvelles méthodes du numérique pour l'enseignement. L'ajout d'une lettre de motivation relative aux enseignements est obligatoire.
Contact enseignement
eric.goberville@sorbonne-universite.fr et elodie.laine@sorbonne-universite.fr

Recherche
Le profil de recherche, transversal et interdisciplinaire, pourra concerner un panel de domaines, tels que : le médical, l'immunologie, la génétique, la biologie moléculaire, la biologie du développement ou encore l'écologie. L'ATER recruté(e) développera sa recherche dans l'un des laboratoires de l'UFR 927 : Institut de Biologie Paris-Seine (IBPS), Institut de Biologie Physico-Chimique (IBPC), Institut Curie, Centre d'Immunologie et des Maladies Infectieuses (CIMI), Institut de la Vision. La liste des laboratoires est disponible via ce lien : https://sciences.sorbonne-universite.fr/faculte/ufr-instituts-observatoires-ecoles/ufr-sciences-de-la-vie/recherche-sv

Il est fortement recommandé de prendre contact avec une équipe de ces unités et de proposer un projet de recherche approprié dans le dossier de candidature. L'ajout d'un projet de recherche concerté avec une équipe d'accueil est obligatoire.

**Item « *Projets de recherche* » à renseigner par les candidates et candidats
dans le dossier de candidature**

☒ **Obligatoire** ☐ Facultatif

Contact recherche

Prendre directement contact avec l'unité et l'équipe concernée.

Exposition aux risques professionnels

☒ **Non**
☐ Oui

Consignes à respecter

L'enregistrement de votre candidature se fait conformément au calendrier prévisionnel à l'aide du lien suivant : <https://recrutement-ater.sorbonne-universite.fr>

La procédure de candidature est entièrement dématérialisée – Aucun dossier papier ne sera accepté
Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée selon le calendrier prévisionnel.

Pièces à produire

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par le décret modifié n°88-654 du 7 mai 1988, au format PDF

Toutes les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français

- Une copie d'une pièce d'identité recto/verso avec photo lisible : carte d'identité ou passeport en cours de validité / titre de séjour (Pour les candidats retenus d'une nationalité étrangère nécessitant une autorisation de travail, le recrutement ne sera définitif qu'à l'obtention de cette autorisation) ;
- Un CV détaillé avec liste des publications ;
- Une copie du dernier diplôme obtenu ;
- Une copie de vos contrats d'ATER et de vos autres contrats de travail de la fonction publique ;

Les fonctionnaires titulaires et stagiaires de catégorie A de la fonction publique d'Etat et territoriale française, inscrits en vue de la préparation du doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches ou s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur [Art. 2§1° et 5]

⚠ Les enseignants du 2nd degré stagiaires ou titulaires entrent uniquement dans cette situation
Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum de trois ans renouvelable une fois pour un an

- Une copie de l'arrêté de nomination (pour les stagiaires) ou de titularisation dans la catégorie A et du dernier arrêté d'affectation ;
- L'inscription à la préparation d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches, **ou** pour les titulaires du doctorat l'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur ;
- Pour les candidats retenus : une demande de détachement pour les titulaires ou de congé sans traitement pour les stagiaires.

Les enseignants ou chercheurs de nationalité étrangère ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant au moins deux ans, titulaires d'un doctorat [Art. 2§3° et 7]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum de trois ans renouvelable une fois pour un an

- Une pièce attestant de votre qualité d'enseignant ou de chercheur pendant deux ans, après l'obtention du doctorat, dans un établissement étranger d'enseignement ou de recherche ;
- Une copie du diplôme de doctorat ou d'un titre ou diplôme équivalent.

Etudiant devant soutenir une thèse dans un délai d'un an [Art. 2§5° et 7-1]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum un an renouvelable une fois pour un an

- L'inscription à la préparation d'un doctorat ;
- L'attestation du directeur de thèse indiquant que la thèse sera soutenue dans un délai d'un an.

Titulaire du doctorat ou d'une habilitation à diriger les recherches s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur [Art. 2§6° et 7-1]

Sur ce fondement la durée du contrat est au maximum d'un an renouvelable une fois pour un an

- Une copie du diplôme ;
- L'engagement à se présenter à un concours de l'enseignement supérieur.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service RH qui traitera votre dossier administratif

faculté des Lettres

lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr

faculté des Sciences et Ingénierie

sciences-drh-gestioncoEC@sorbonne-universite.fr